

# LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SÉVÉANE



sévéane

AUDIENS

# LES RÉSEAUX

## AUDIOLOGIE, DENTAIRE, IMPLANTOLOGIE, OPTIQUE ET OSTÉOPATHIE/CHIROPRACTIQUE

Dans ces domaines la prise en charge des régimes obligatoires est variable selon les équipements choisis pour l'audioprothèse et l'optique. Elle peut varier également fortement en fonction des matériaux en prothèse dentaire. Elle est inexistante en ostéopathie/chiropraxie et très limitée en implantologie.

**Les remboursements complémentaires constituent un des éléments majeurs du contrat d'assurance santé.**

**L'assuré a ainsi besoin avant de s'équiper ou de réaliser le traitement adapté à ses besoins :**

- d'être accompagné ;
- d'être informé et de bénéficier d'un reste à charge maîtrisé grâce au réseau.

## LES SOLUTIONS SÉVÉANE

- **Améliorent les services associés à la complémentaire santé des 7 millions** de bénéficiaires de ce réseau, avec l'objectif principal de diminuer le reste à charge des assurés.

Passer par nos partenaires Santé, c'est bénéficier :

- de tarifs négociés sur des équipements et/ou des actes ;
- de meilleurs remboursements sur certains actes et appareils ;
- d'une qualité de services (après-vente), de soins et d'équipements ;
- d'un tiers payant en optique, audiologie et chez la plupart de nos partenaires chirurgiens-dentistes et implantologistes.

## LES RÉSULTATS SÉVÉANE

• <b>2 700 Audioprothésistes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques</li><li>• Des tarifs négociés sur les appareils auditifs ainsi que sur les accessoires</li></ul>
• <b>4 500 Chirurgiens-dentistes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques</li><li>• Un meilleur remboursement sur certains actes</li></ul>
• <b>230 implantologistes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques</li></ul>
• <b>4 300 Opticiens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques</li><li>• Des tarifs négociés sur les verres et les traitements</li><li>• Monture : - 20 %</li><li>• Lentilles/produits lentilles/accessoires/solaires (sans correction) : - 10 %</li></ul>
• <b>Ostéopathes/Chiropracteurs (en cours de construction)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques</li></ul>

# LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SÉVÉANE



## LES OPTICIENS SÉVÉANE

Après l'âge de 20 ans, 7 adultes sur 10 portent des lunettes ou des lentilles\*.

\*Source : Étude GFK 2020

**L'achat d'un équipement :** un choix difficile pour l'assuré.

- L'information dont dispose l'assuré n'est pas facilement compréhensible, notamment pour différencier les types de verres.
- Les prix pratiqués sont très disparates d'un opticien à un autre.
- Il n'est donc pas aisé de faire jouer la concurrence.



Les opticiens Sévéane signent un contrat par lequel **ils s'engagent à proposer :**

- **Des verres de qualité :** verres de marque (BBGR-Nikon, Carl Zeiss Vision, Essilor, Hoya, Mega Optic, Novacel, Optiswiss, Rodenstock, Seiko, Shamir).
- **Des tarifs négociés** sur tous les verres et traitements (lumière bleue, photochromique...); remise de 20 % sur les montures, 10 % sur les lentilles, les produits lentilles, les accessoires et les solaires (sans correction), 50 % sur la 2<sup>e</sup> paire de lunettes.
- **Des services sur mesure :** garantie casse sans franchise, garantie « satisfait ou échangé » pendant six mois sur les verres en cas d'inadaptation ou d'intolérance du bénéficiaire, garantie « traitement » dans un délai de trois ans suivant l'achat.
- **Une pratique systématique du tiers payant** afin que les assurés n'aient pas d'argent à avancer.

# LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SÉVÉANE



## LES AUDIOPROTHÉSISTES SÉVÉANE

**50 % des centres en audioprothèse font partie du réseau SÉVÉANE**

Environ 20 % des personnes présentant un déficit auditif sont équipées, soit 2 millions de personnes. Le coût d'un appareil auditif est un frein à l'équipement ; il se situe autour de **1 500 €** par appareil : à partir de 950 € pour les appareils les plus simples, jusqu'à 2 200 € au moins pour les appareils les plus innovants.

Les audioprothésistes Sévéane signent un contrat de prestations audioprothèses par lequel **ils s'engagent à :**

- **Conseiller** sur les produits et les services les mieux adaptés aux besoins et à l'utilisation de chacun.
- Proposer une sélection d'appareils (intra, contour, ...) à des prix négociés intégrant les dernières nouveautés.
- **Pratiquer systématiquement le tiers payant.**
- Réaliser **gratuitement l'adaptation de l'appareil, les réglages et les contrôles** réguliers du suivi auditif.
- Appliquer **la garantie casse** et adaptation prévue dans le cadre de leur partenariat, ainsi que les 5 % de remise sur les accessoires et les chargeurs.

La sélection par Sévéane des appareils auditifs est régulièrement actualisée pour tenir compte des dernières avancées technologiques.



## LES OSTÉOPATHES/CHIROPRACTEURS SÉVÉANE

**De nombreux actes pratiqués chaque année auprès des assurés.**

Sévéane, par la création de ce nouveau réseau a souhaité répondre aux attentes des assurés en leur proposant des ostéopathes et des chiropracteurs partenaires :

- **Sélectionnés rigoureusement** tant sur leur diplôme que sur leur expérience, gage de qualité.
- **Respectant** les règles déontologiques de leur profession.
- **Pratiquant des tarifs plafonnés** et en accord avec la moyenne du marché.
- **Valorisés** grâce à la géolocalisation des professionnels de santé.



# LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SÉVÉANE



## LES CHIRURGIENS-DENTISTES SÉVÉANE

Un réseau de 4 500 chirurgiens-dentistes répartis sur toute la France, engagés à maîtriser leurs honoraires.

Le poste dentaire entraîne souvent un reste à charge pour les assurés qui peut être important selon les travaux effectués. En effet, hormis sur les soins dont les tarifs sont encadrés par l'assurance maladie obligatoire, les chirurgiens-dentistes peuvent fixer librement leurs honoraires sur les implants ou les actes de parodontologie (soins des gencives) et sur certaines prothèses. Ces honoraires varient fortement en fonction de l'implantation géographique du praticien, des matériaux qu'il utilise ou des techniques qu'il emploie.

Les chirurgiens-dentistes Sévéane signent une charte de partenariat par laquelle **ils s'engagent à :**

- Remettre un **devis** avant de réaliser les traitements.
- Faire bénéficier les assurés **d'une démarche de prévention.**
- **Respecter les tarifs conventionnels** en vigueur sur les soins et actes pour lesquels les dépassements d'honoraires ne sont pas autorisés.
- **Respecter la grille des honoraires** déclarés au moment de leur entrée dans le réseau (baisse de 80 € en moyenne sur les prothèses).



## LES IMPLANTOLOGISTES SÉVÉANE

Les implantologues SÉVÉANE sont sélectionnés sur la qualité de leurs pratiques.

Chaque année en France, plus de 400 000 implants sont posés. Néanmoins, le prix de la pose d'implants peut parfois s'avérer rédhibitoire, d'autant plus que les remboursements de l'assurance maladie sont particulièrement faibles.

Sévéane, a souhaité répondre aux attentes des assurés en leur proposant des implantologues partenaires :

- **Sélectionnés** rigoureusement tant sur l'équipement de leur cabinet, leur installation technique que sur leur expérience, gage de qualité.
- **Pratiquant** des tarifs déclarés en accord avec la moyenne du marché.
- **Valorisés** grâce à la géolocalisation des professionnels de santé.

Depuis 2020 vous bénéficiez d'un nouveau réseau d'implantologues.

# LES AVANTAGES DU RÉSEAU SÉVÉANE

## POUR LES ASSURÉS

Faire appel à un réseau de professionnels de santé garantit :

- **un meilleur rapport qualité/prix** sur les équipements et traitements adaptés à leurs besoins,
- **une réduction par rapport au prix du marché et un reste à charge limité,**
- **le tiers payant systématique** en audioprothèse et en optique,
- **la géolocalisation sur l'espace client et l'application mobile,**
- **les services supplémentaires :**
  - **une garantie casse**, pour les prothèses réalisées auprès des chirurgiens-dentistes du réseau,
  - **des garanties renforcées auprès des opticiens du réseau**, par exemple pour certains contrats la prise en charge intégrale des verres, quelle que soit la correction visuelle de l'assuré.

## SUR SON ESPACE CLIENT ET AVEC L'APPLICATION MOBILE DE SON ASSUREUR

### DES SERVICES CONNECTÉS DISPONIBLES À TOUT MOMENT POUR L'ASSURÉ



- **Consulter et télécharger l'attestation de tiers payant.**
- **Géolocaliser un professionnel de santé Sévéane.**
- **Consulter ses remboursements.**



# LES ASSURÉS LOCALISENT LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SÉVÉANE

- **Application mobile pour localiser à tout moment un professionnel de santé Sévéane depuis son smartphone.**
- **Internet**, via un accès personnel et sécurisé de l'espace client, chaque assuré peut localiser les professionnels de santé Sévéane. À tout moment, il peut saisir les coordonnées de son professionnel de santé habituel pour vérifier s'il fait partie du réseau. Il peut aussi obtenir la liste des partenaires de manière aléatoire en saisissant le code postal de son choix.
- **Par téléphone**, en appelant son centre de gestion santé, l'assuré obtient les mêmes informations que sur Internet.

**Les assurés qui consultent un professionnel de santé Sévéane doivent se faire connaître**, en présentant leur attestation de tiers payant, sur laquelle figure le logo Sévéane.

## BON A SAVOIR

**Les réseaux évoluent, les assurés sont invités à vérifier si le professionnel de santé fait toujours partie du réseau Sévéane**

## COMMENT ÇA MARCHE ?

*Comment bénéficier des réseaux de soins SÉVÉANE ?*

### Chez un audioprothésiste et un opticien SÉVÉANE

Tiers payant systématique



L'assuré présente sa carte vitale et son attestation de tiers payant



L'assuré ne règle que les dépenses non prises en charge par la complémentaire santé

### Chez un chirurgien-dentiste et implantologiste SÉVÉANE

S'il ne pratique pas le tiers payant



L'assuré envoie le devis à son centre de gestion santé qui lui indiquera ce qui est remboursé par le régime de base et par la complémentaire ainsi que l'éventuel reste à charge

S'il pratique le tiers payant



L'assuré ne règle que les dépenses non prises en charge par la complémentaire

### Chez un ostéopathe/chiropracteur SÉVÉANE

Pas de tiers payant



L'assuré envoie simplement la facture au centre de gestion santé par courrier ou mail

**SÉVÉANE**

GIE SEVEANE – 8/10 Rue d’Astorg 75008 Paris  
N° SIREN 519 069 843

Directeur de la publication : Norbert Bontemps  
[www.seveane.com](http://www.seveane.com)



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE  
**Culture • Communication • Médias**